



Non aux salaires au rabais ! Non aux primes sous conditions !

Accord salaires : la cgt refuse de signer les 30€ de miettes

Alors que Carlos Tavares a fait éclater sa grande satisfaction sur les bénéfices historiques du groupe PSA avec 3,3 milliards € (en augmentation de 40 %), la direction ne propose qu'une augmentation générale de 30 € net (38 € brut). La honte !

A l'appel de la CGT et de FO, ce sont au total des centaines de salariés des usines de Sevelnord, Valenciennes, Metz Borny, Charleville qui ont débrayé en protestation contre les 30 € de miettes. **Sur Sochaux, les salariés ont montré aussi leur mécontentement. Ils ont eu raison ! Cette proposition est inacceptable !**

C'est une nouvelle année de blocage des salaires qui démarre alors que les prix continuent d'augmenter. Le litre de gasoil est remonté au niveau de novembre dernier, (début du mouvement des gilets jaunes).

Encore une nouvelle fois, l'ensemble des salariés va perdre du pouvoir d'achat et les futures pensions de retraite vont être pénalisées.

Les salariés de PSA Rennes traités comme des parias !

A Rennes, FO/CFTC/SIA/CFDT/CGC ont signé il y a 3 ans un accord spécial qui exclut les salariés de Rennes des augmentations de salaire que touchait le groupe.

Lors des réunions salaires, ces syndicats ont demandé que l'accord qu'ils avaient signé soit levé. La direction n'a rien voulu savoir et ne donne que 1,4 % d'augmentation qu'en septembre. C'est-à-dire même pas les miettes de 30 €.

La CGT non signataire a revendiqué la levée de cet accord et le paiement rétroactif des pertes de salaires.

Un accord inacceptable !

La direction propose à nouveau aux syndicats de signer un accord qui n'accorde pas l'augmentation de 30 € net à tous les intérimaires. Seuls les intérimaires présents aux effectifs au 1^{er} mars seront augmentés. Les intérimaires qui arriveront à partir d'avril seront payés à l'ancien tarif.

**Vous trouvez ça scandaleux ? Vous avez raison ! PSA nous vole ! A travail égal, salaire égal !
Contrairement à tous les autres syndicats, la CGT n'a pas signé cet accord !
Il est vital d'augmenter les salaires !**

Prime de pouvoir d'achat : merci aux gilets jaunes mais pas à PSA !

Les syndicats de PSA n'y sont pour rien. C'est uniquement la mobilisation des gilets jaunes qui a permis l'obtention de cette prime.

Mais à PSA, tout est calculé pour en donner le minimum. L'écrasante majorité des intérimaires ne **touchera** pas les 600 € mais seulement des miettes. Une partie des CDI ne **touchera** que 400 € ou rien du tout (congrés seniors, congrés longue durée, entreprises sous-traitantes...).

Les intérimaires qui sont les plus mal payés, qui se font voler sur leur **paie** et qui sont exclus de la prime d'intéressement devraient toucher les 600 € sans condition. Ce serait un minimum.

La CGT refuse de dire merci à PSA en signant cet accord pour une prime qui aurait de toute façon pu être donnée sans accord préalable et qui exclus ou lèse une grande partie des salariés intérimaires et embauchés.

PSA Retail : l'arnaque de PSA ☹️

Les salariés de PSA RETAIL ne toucheront pas les AG, ni la participation, ni la prime gilets jaunes sur décision arbitraire et injuste de la part de la direction de PSA.

Les salariés de cette entité de PSA ont décidé de faire une réclamation collective auprès de la direction et de faire savoir leur mécontentement. **100% de signatures sur le site de Sochaux/Belchamp. La CGT soutient leur initiative et leur assure tout le soutien nécessaire pour faire valoir leurs droits.**

Carton rouge en peinture ! 😊



Le carton rouge de la semaine va en peinture. En effet, dans ce secteur, quelques salariés ont décidé de suivre l'appel à la grève de la CGT pour protester contre l'augmentation générale ridicule de PSA.

Certains salariés sont sortis pour faire entendre leur mécontentement. Pendant que les grévistes défendaient leurs idées et convictions, certains hiérarchiques faisaient de la pression sur des salariés non grévistes, afin de faire remplacer les grévistes. **La réponse de certains a été claire : « Non, et nous rejoignons les grévistes ! ».**

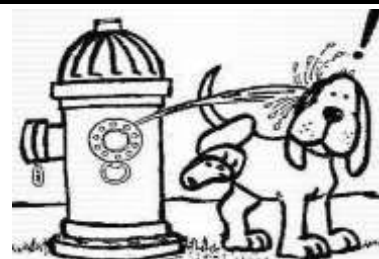
Le RH du secteur a convoqué dès le lendemain, un par un, les salariés ayant participé au mouvement, au lieu de venir voir notre quotidien et d'arrêter de jouer à Casper le fantôme.

Nous lui rappelons que le droit de grève est inscrit dans la constitution et que personne ne peut faire pression sur un gréviste. Ne pas satisfaire les revendications des salariés conduit à des protestations ; protestations dont la direction est entièrement responsable.

L'arroseur arrosé 😊

Au ferrage, un RG mécontent d'avoir eu un mouvement de protestation dans son équipe a purement et simplement annulé la séance de volontariat du vendredi matin pour refaire les encours, pensant punir ainsi les grévistes.

Lundi matin, panne au ferrage et production de la ligne MEF, perturbée pour Manque d'encours ! Cette fine stratégie de la punition démontre que, sans nous ... pas de bagnoles !



Congés d'été 😊

Si la plupart des travailleurs connaissent leurs dates de congés, un certain nombre d'entre nous, du système 2 et des usines travaillant sur les 2 systèmes n'a toujours pas reçu la validation de leurs congés par leur RU.

➔ Vous pouvez faire valoir vos droits et faire appliquer ce qui est écrit noir sur blanc dans l'accord sur les congés, à savoir :

« Les demandes devront être transmises à la hiérarchie au plus tard le 13/02/2019 à l'aide de ce formulaire. S'agissant des demandes de congés principaux, la hiérarchie apportera une réponse au salarié en fonction de l'ordre de ses souhaits et des nécessités de l'organisation de la production le 28/02/2019 au plus tard. Passé cette date sans réponse de la hiérarchie, les dates de 1^{er} choix du salarié seront validées, sous condition que le salarié ait transmis son formulaire au plus tard le 13/02/2019. »

Information aux intérimaires

Demain, mardi 12 mars 2019, de 12h30 à 13h30 aux portières du parking piscine et de la ZIF, les syndicats CGT de l'intérim viendront à votre rencontre.